

Tarifs HT des insertions publicitaires - Mars 2009

Taille (L-H)	Prix pour le mois de février 2009	Prix pour 12 Mois	CPM (estimation basée sur le trafic de décembre 2008)
Pavé de 160 X 320 sur la première page	105 Euro	1267 Euro	25 Euro
Pavé de 160 X 320 sur tout le site	753 Euro	9042 Euro	19.5 Euro
Pavé de 468 X 60 sur la première page	126 Euro	1518 Euro	30 Euro
Pavé de 468 X 60 sur tout le site	965 Euro	11589 Euro	25 Euro
Pavé de 234 X 60 sur la première page	105 Euro	1267 Euro	25 Euro
Pavé de 234 X 60 sur tout le site	753 Euro	9042 Euro	19.5 Euro
Pavé de 160 X 60 sur la première page	26 Euro	316 Euro	7.25 Euro
Pavé de 160 X 60 sur tout le site	188 Euro	2260 Euro	4.875 Euro
Pavé de 160 X 90 sur la première page	35 Euro	422 Euro	8.33 Euro
Pavé de 160 X 90 sur tout le site	250 Euro	3014 Euro	6.5 Euro
Pavé de 160 X 600 sur tout le site	1931 Euro	23184 Euro	50 Euro
+ Gold partner			

Newsletter	200 Euro
------------	----------

Gold Partner	1500 Euro / 12 mois
--------------	---------------------

- CPM = Coût pour mille affichages
- Newsletter = Un article publicitaire d'une demi-page en html envoyé avec notre newsletter mensuelle.
- Gold Partner = Une description sur la page <http://www.lesitedubienetre.com/partenaires> + Une description en une à deux lignes avec un « hyper lien » dans chaque newsletter (Une ou deux par mois).
- Tous les prix s'entendent hors TVA.
- Le format des images sera du JPEG, du GIF ou du PNG.
- Dans le cas où l'annonce est un GIF animé il y a une majoration de 10% sur les prix.
- Pour le prix au mois. L'annonce peut commencer n'importe quel jour du mois et restera sur le site 30 jours exactement. Le paiement doit se faire 15 jours avant la mise en place de l'annonce.

- Pour le prix à 12 mois. Le paiement se fera comme suit :
 - o Un dépôt de 1 mois sera payé en garantie (le prix à 12 mois divisé par 12).
 - o Chaque mensualité sera payée 15 jours avant échéance (prix fixe de 12 mois divisé par 12).
 - o Le dernier mois sera couvert par la garantie.

Le prix des mensualités sera fixe.

L'annonce de 12 mois peut également être payée en une seule fois.

Conditions générales de vente

Prise d'effet de l'ordre d'insertion

LeSiteDuBienEtre.com se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire à l'esprit ou la présentation du site. Il en est de même si une annonce apparaît contraire à la législation en vigueur.

Garantie

Le client s'oblige à respecter les règles dégagées par les usages et la loi en matière de publicité. Le client garantit LeSiteDuBienEtre.com contre les poursuites judiciaires qu'il pourrait encourir du fait des annonces publicitaires qu'il a fait paraître sur ordre et l'indemniser de tous les préjudices qu'il subira et la garantira contre toute action du fait des tiers en raison de ces insertions.

Limitation de responsabilité

Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion du fait notamment de défaillances techniques du réseau Internet et indépendantes de la volonté de LeSiteDuBienEtre.com ne peut donner lieu à un refus de paiement (au prorata de la campagne diffusée) de l'annonceur ou de son mandataire, ni ouvrir droit à une indemnisation, quelle qu'en soit sa forme.

Les défauts constitutifs de malfaçon dans le matériel publicitaire tels qu'un poids électronique trop élevé ou un retard dans la livraison dudit matériel ne pourront justifier en aucun cas la résiliation de l'offre ni ouvrir droit à des dommages et intérêts au profit de l'annonceur ou de son mandataire.

Tout retard, suspension ou annulation dans la diffusion de l'insertion ne pourra donner lieu, éventuellement, qu'au remboursement partiel ou total du coût de l'insertion. LeSiteDuBienEtre.com ne garantit pas l'absence d'insertion d'annonces publicitaires émanant de concurrents de l'annonceur.

Attribution de compétences

Le tribunal de Bruxelles sera seul compétent pour tout litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de tout contrat d'achat d'espace publicitaire régi par les présentes conditions générales de vente. Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi belge.